

SAINT MALO – Le port s'ouvre aux entreprises



Philippe Cracosky, directeur des équipements portuaires.

Philippe Cracosky, directeur des équipements portuaires, a guidé mardi, une soixantaine de responsables d'entreprises dans les coulisses du port. L'occasion d'évoquer également la fin de la concession en 2017.

La chambre de commerce et d'industrie organisait mardi dernier une visite des installations portuaires. Quelque 60 entreprises ont pu profiter de l'opportunité de découvrir les équipements, fermés en partie au public par des grilles et un espace surveillé par 50 caméras.

De nombreux services

« Le port de Saint-Malo est à la fois port très enclavé dans la ville et une interface avec le tissu urbain à gérer », précise Philippe Cracosky, directeur des équipements portuaires, qui guidait les participants, mardi. Entre la ville et les activités de commerce, de pêche, de plaisance et de construction navale, le port offre une riche palette de services. Il est composé d'un avant-port dans lequel s'intègre le port de plaisance des Bas Sablons avec ses 1.250 places. L'écluse du Naye permet d'accéder aux quatre bassins intérieurs : elle mesure 150 m de long, 25 m de large et un tirant d'eau à pleine mer de 9 m. Un équipement configuré pour les 13,5 m de marnage.

Dans les premières places

On place souvent Saint-Malo derrière Brest et Lorient, mais pour Philippe Cracosky, l'activité malouine est assez équivalente aux autres ports régionaux si l'on considère à la fois l'activité marchandises et passagers. L'année dernière, le trafic marchandises s'est élevé à 1,7 million de tonnes, composé principalement de nourriture animale (tourteaux), de soude et acide phosphorique, d'engrais et de bois. Le trafic passager vers l'Angleterre, les îles anglo-normandes, la côte et les croisières a représenté plus d'un million de personnes.

L'avenir du port

La fin de la concession du port est programmée pour septembre 2017. À cette date, la région Bretagne, propriétaire, aura la possibilité de choisir un nouveau concessionnaire. Cette situation rend plus délicate la négociation des 20 millions d'investissements qui seront à réaliser avant 2018. La tutelle de la Région impacte les choix stratégiques de développement. Ainsi, le conseil régional se dit notamment opposé à ce que de nouveaux espaces soient dédiés à la plaisance.